

Association Cantonale Genevoise de Football

Correspondance : CP 10 – 1211 Genève 8 – rue des Plantaporrêts 4 – 1205 Genève

T + 41 22 809 02 00

www.acgf.ch – acgf@football.ch



06.12.2023

COMMUNIQUE OFFICIEL n°23

CALENDRIER

INSCRIPTION EQUIPES TOUR PRINTEMPS 2024

Tous les clubs ont reçu, par e-mail le 29 novembre 2023, le formulaire d'inscription des équipes pour le tour printemps 2024.

Ce document est également disponible sur le site Internet de l'ACGF. Merci aux clubs de bien vouloir le compléter et le signer et nous le retourner le vendredi 15 décembre 2023, dernier délai.

Les clubs de la Ville de Genève et du Centre sportif des Evaux doivent faire signer le formulaire par le responsable de l'Association du centre sportif.

REPRISE DES CHAMPIONNATS TOUR PRINTEMPS SAISON 2023-2024

Juniors A - B – C – FF-19 : samedi 9 mars 2024

Juniors D - E - FF-15 - FF-12 : samedi 9 mars 2024

Actifs et actives : dimanche 10 mars 2024

2^{ème} ligue régionale : dimanche 3 mars 2024

Seniors : vendredi 8 mars 2024

BRACK.CH Youth League : dimanche 10 mars 2024

INFORMATIONS DIVERSES

TOURNOI FUTSAL JUNIORS D LE SAMEDI 16 DECEMBRE 2023

Le tournoi se déroulera à l'EC Aimée-Stitelmann à Plan-les-Ouates sur une demi-journée, un tournoi le matin et un tournoi l'après-midi.

Les clubs ont reçu le programme et le règlement le 21.11.2023.

CHAMPIONNAT GENEVOIS FUTSAL JUNIORS C 2023-2024

Le championnat se déroulera sur 3 journées, le samedi 16 décembre 2023 et le samedi 20 janvier 2024 au Centre omnisport du Petit-Lancy et le samedi 3 février 2024 à l'EC Aimée-Stitelmann.

Les clubs ont reçu le programme et le règlement pour la première journée le 23.11.2023.

TOURNOI BRACK.CH YOUTH LEAGUE FUTSAL CUP JUNIORS A

Le tournoi se déroulera à l'EC Aimée-Stitelmann à Plan-les-Ouates sur une journée, le dimanche 21 janvier 2024.

Les formulaires d'inscription ont été adressés à tous les clubs par courriel le 16 novembre 2023. Les clubs ont jusqu'au 13 décembre 2023 pour inscrire leur équipe.

TOURNOIS BCGE/ACGF

Les tournois juniors A – B – C seront organisés comme suit :

- Juniors A à Champel (pavillon des sports du Bout-du-Monde) le samedi 13 janvier 2024.
- Juniors B à Champel (pavillon des sports du Bout-du-Monde) le samedi 13 janvier 2024. **COMPLET.**
- Juniors C à Bernex (salle omnisports de Vailly) le dimanche 14 janvier 2024. **COMPLET.**



Comme l'année passée les tournois se dérouleront avec une nouvelle formule, avec deux tournois dans la journée, un tournoi le matin et un autre l'après-midi.

Les formulaires d'inscription ont été adressés à tous les clubs par courriel le 3 novembre 2022. Les clubs ont jusqu'au 16 décembre 2023 pour inscrire leur(s) équipe(s). Les inscriptions sont prises par ordre d'arrivée.

TOURNOI FF-15 DE L'ACGF LE DIMANCHE 3 MARS 2024

Le tournoi se déroulera au stade de Lancy-Florimont. Les clubs vont recevoir prochainement le formulaire d'inscription par e-mail.

Nous vous rappelons que la participation des clubs avec des équipes FF-15 est obligatoire.

COURS DE GARDIEN NIVEAU 1

Le cours de gardien niveau 1 aura lieu du 21 au 23 mai 2024 à Genève.

Horaires de 8h à 18h.

Les inscriptions sont ouvertes et peuvent être faites en remplissant le formulaire suivant :

[Anmeldung: Aus- und Weiterbildung \(acgf.ch\)](https://www.acgf.ch/Anmeldung-Aus-und-Weiterbildung)

Le coût du cours est de CHF 350.-

Le délai pour l'inscription est le 15 avril 2024.

Condition d'admission : cours animateur et 18 ans révolus.

COURS DE GARDIEN NIVEAU 2

Le cours de gardien niveau 2 aura lieu pour le module 1 du 29 avril au 2 mai 2024 à Genève. Puis l'examen méthodologique aura lieu le 30 septembre 2024 à Genève.

Les inscriptions sont ouvertes et peuvent être faites en remplissant le formulaire suivant :

[Anmeldung: Aus- und Weiterbildung \(acgf.ch\)](https://www.acgf.ch/Anmeldung-Aus-und-Weiterbildung)

Le coût du cours est de CHF 500.-

Le délai pour l'inscription est le 15 avril 2024.

Condition d'admission : cours d'entraîneur de gardien niveau 1, être en place en tant qu'entraîneur des gardiens au sein d'un club et 20 ans révolus.

EXAMEN D'ENTREE POUR LE DIPLÔME B UEFA 2024-2025

Vous trouverez ci-dessous l'ensemble des informations nécessaires si vous désirez y participer.

- Module de l'examen d'admission / 1 jour : 16.08.2024

Conditions d'admission :

Diplôme C UEFA valable

- Après l'obtention du diplôme C UEFA, 12 mois de travail comme entraîneur principal dans le football des juniors filles/garçons, dans le football des actifs ou dans le football féminin.
- Ne s'applique pas s'il n'y a qu'une seule séance entraînement par semaine.

Champ de validité :

2ème ligue interrégionale - Féminine : LNB / M-17 / M-16 / M-15

Coût du Module :

- Module 1 : CHF 120.-

PRESCRIPTIONS D'EXECUTION JUNIORS

Les prescriptions d'exécutions juniors pour la saison 2023-2024 se trouvent sur notre site internet :

[Prescriptions d'execution saison 2023-2024.pdf](#)

CENTRE SPORTIF DE VESSY

Mesdames, Messieurs,

Nous portons à votre connaissance qu'en raison d'importants travaux sur le site du centre sportif de Vessy et par mesure de sécurité, le parking supérieur sera fermé **du 21 août 2023 au 30 juin 2024.** Cette décision a été prise en raison du grand nombre de camions qui transiteront par ce parking pendant la durée des travaux.

Pendant cette phase des travaux, aucun véhicule ne sera autorisé à stationner sur le parking supérieur, à l'exception du restaurateur (3 places), aux personnes à mobilité réduite (2 places) et aux motos/scooters.

A titre d'information, vous trouverez en annexe, le plan du parking.

Regrettant vivement les désagréments que ces travaux vont occasionner, nous vous remercions d'ores et déjà de votre bonne compréhension et vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations sportives.

Le Service des Sports

PLAY MORE FOOTBALL JUNIORS-ES E/FF12

Des observateurs tourneront sur les stades du canton. Ces derniers peuvent vous apporter de l'aide dans la mise en place et vous pouvez les contacter aux numéros suivants :

Sébastien Fournier: +41 79 460 68 38

Jean-Claude Baertschi: +41 76 631 43 81

Fran Fabregas: +41 76 369 25 49

PLAY MORE FOOTBALL JUNIORS-ES G et F

Chers-es responsables des écoles de football, pour tous les clubs qui ont annoncé des équipes de juniors-es G et F, nous vous remercions de bien vouloir nous annoncer les dates auxquelles vous désirez organiser vos tournois (minimum 1 par tour).

L'ACGF s'occupera de la gestion administrative de ces tournois.

Pour rappel, ceux-ci sont à caractère obligatoire pour tous les clubs avec les catégories susmentionnées.

Nous vous remercions de prendre en compte les prescriptions d'exécution ci-dessous, notamment pour la taille des groupes (nbre de joueurs-euses), mais également pour le nombre d'équipes lors d'une activité.

Nous vous rappelons également que chaque club a reçu 2 trainerbox pour la mise en œuvre des tournois.

[Association Suisse de Football - Ressources pour les clubs](#)

INTERDICTION DE FUMER SUR TOUS LES TERRAINS DE FOOT DU CANTON

Suite à diverses modifications, adoptées par le Grand Conseil le 28 janvier 2022, de la loi cantonale sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics (LIF – K1 18), l'ACGF vous informe qu'il est dorénavant interdit de fumer sur tous les terrains de foot du canton, y compris les aires réservées aux spectateurs ! Font exception à cette interdiction générale uniquement les terrasses des cafés, buvettes et restaurants font exception à cette application.

TEAMSPIRIT

Ensemble, nous sommes plus forts !

Les enfants, les jeunes et les adultes doivent pouvoir se développer non seulement en tant que footballeur mais aussi en tant qu'individu pendant les entraînements et les matchs. C'est la seule façon d'obtenir des performances de haut niveau. Les modules pratiques de TEAMSPIRIT visent à aider les clubs à renforcer le fair-play et à promouvoir les compétences de vie des joueurs-euses et des staffs.

Concrètement, TEAMSPIRIT consiste en deux entraînements pratiques en équipe, une observation de match et un échange entre le Comité du club et un expert fair-play mandaté par l'ACGF.

TEAMSPIRIT a pour objectif de sensibiliser les joueurs-euses à un football empreint de fair-play et à une bonne relation entre eux. Les participants découvrent des stratégies pour résoudre les conflits, en s'entraînant et en jouant. L'objectif est que les équipes puissent améliorer leur état d'esprit grâce à TEAMSPIRIT.

Pour une fois, les exercices ne seront pas axés sur le but, un contrôle du ballon ou un dribble mais sur un dialogue commun d'équipe, sur le respect, le fair-play, la gestion des conflits et les règles d'équipe.

Le football est un « ciment social », un élément fédérateur pour des personnes provenant de toutes origines géographiques et sociales, de tous âges, de tous genres. Nos valeurs fondamentales – la passion, la solidarité les uns avec les autres, la volonté de performance et la tolérance – sont véhiculées et vécues dans toute la société. Les clubs y apportent une contribution précieuse. Une culture associative au sein du club ne peut avoir que des effets positifs sur son organisation et sa structure. En outre, une forte culture de club augmente la participation et la satisfaction des membres. A l'occasion de la quatrième visite auprès du club dans le cadre de TEAMSPIRIT, soit l'échange avec les membres de la direction du club, l'importance d'une culture associative positive sera abordée et les possibilités de développement de l'association seront discutées.

Dans ce cadre, pour l'ACGF, les deux instructeurs dédiés à ce projet TEAMSPIRIT sont Thierry de Choudens et Piero Bobbio.

Vous voulez renforcer l'esprit d'équipe et le fair-play dans votre club ? N'hésitez pas à inscrire maintenant une équipe au projet TEAMSPIRIT.

Les clubs intéressés peuvent s'inscrire via le site web de l'ASF ou directement en prenant contact auprès de l'un de nos deux experts. Nous remercions par avance les clubs de l'intérêt marqué à ce projet TEAMSPIRIT, qui est porté par l'ASF et l'ACGF.

<https://www.football.ch/fr/asf/suva-fairplay-trophy/Teamspirit/tabid-4439.aspx>

Thierry De Choudens : dechoud@hotmail.com / tél : 079 737 79 54

Piero Bobbio : p.bobbio@pb-consultingservices.com / tél : 079 887 57 04

REPARTITION DES CLASSES D'AGE DANS LE FOOTBALL DE BASE POUR LA SAISON 2023/2024

Il y a lieu de bien tenir compte de la répartition des classes d'âge auprès des joueuses juniors et des juniors. Pour la saison 2023 / 2024 ces classes d'âge sont réparties comme suit :

Juniors A - 01.01.2004 - 31.12.2006

Juniors E - **01.01.2013** - 31.12.2014

Juniors B - 01.01.2007 - 31.12.2008

Juniors F - **01.01.2015** - 31.12.2016

Juniors C - 01.01.2009 - 31.12.2010

Juniors G - **01.01.2017** - 31.12.2018

Juniors D - 01.01.2011 - 31.12.2012

Les juniors A et B (01.01.2004 - 31.12.2008) peuvent être alignés dans les équipes d'actifs.

Les juniors B peuvent jouer dans la catégorie des juniors A, les juniors C dans la catégorie des juniors B, les juniors D dans la catégorie des juniors C, les juniors E de la classe d'âge supérieure dans la catégorie des juniors D, les juniors F de la classe d'âge supérieure (avec qualification ASF) dans la catégorie des juniors E et les juniors G de la classe d'âge supérieure dans la catégorie des juniors F.

Joueuses juniors

FF-19 - 01.01.2005 – 31.12.2008 – peuvent être alignées dans les équipes d'actives.

FF-15 - 01.01.2009 – 31.12.2012

FF-12 - 01.01.2012 – 31.12.2015

Les filles peuvent jouer dans toutes les catégories juniors des garçons. Les joueuses qui figurent dans la classe d'âge la plus jeune de leur catégorie sont également qualifiées dans la catégorie junior inférieure. Dans les groupes constitués uniquement avec des filles (championnat de filles) les joueuses plus âgées ne sont pas admises.

TOURNOIS AUTORISES PAR L'ACGF

L'ACGF rappelle aux clubs que tous les tournois en salle et en plein air doivent lui être préalablement annoncés à l'aide du formulaire « demande d'autorisation d'organiser un tournoi de football ». Ce formulaire est disponible en cliquant sur le lien suivant :

http://www.acgf.ch/Portaldata/13/Resources//formulaire_demande_d_autorisation.pdf

Les clubs n'ayant pas préalablement annoncé leur tournoi feront l'objet d'une amende administrative de Fr. 200.--.

LA VIE DES CLUBS – INFORMATIONS N'ENGAGEANT PAS LA RESPONSABILITE DE

Genève, le 6 décembre 2023/nw